

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1963

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 66, supprimer la référence :

« du I du présent article »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel